news tank éducation & recherche

L'abonnement à News Tank Éducation & Recherche est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank Éducation & Recherche.

« Les collectivités doivent mieux prendre en compte la santé étudiante » (Michaël Delafosse, Avuf)

News Tank Éducation & Recherche -
Montpellier - Actualité n°267339 - Publié le 13/10/2022 à 14:06

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 14/10/2022 à 09:12

Michaël Delafosse en ouverture du séminaire de l'Avuf sur la santé étudiante, le 13/10/2022 - © News Tank

« Nous affirmons clairement que les collectivités territoriales et les villes universitaires, dans leur diversité, doivent mieux concourir à prendre en compte la problématique de la santé étudiante pour favoriser leur réussite. Notre conviction partagée au sein de l'Avuf (Association des villes universitaires de France) est que les collectivités territoriales ne doivent pas prendre des compétences supplémentaires, mais occuper une place concourant à une approche des politiques publiques plus efficaces sur la santé étudiante, de l'offre de soin aux messages de prévention. »

C'est ce que déclare Michaël Delafosse, maire et président de la métropole de Montpellier et vice-président de l'Avuf, lors du séminaire de l'association dédié à la santé étudiante, le 13/10/2022.

Selon lui, les collectivités territoriales ont « une légitimité à faire valoir dans le débat public. Nous ne sommes pas directement compétents sur l'enseignement supérieur, mais nous abondons les CPER (Contrat de plan État-région) de plus en plus et accompagnons les populations étudiantes. Nous ne pouvons pas être dans un rapport uniquement descendant du MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) qui indique aux établissements comment les choses doivent se passer dans un dialogue, certes légitime, mais nous avons aussi à apporter ».

« Lorsqu'un étudiant a une expérience de vie et de bien-être sur son territoire, c'est un formidable facteur de réussite, mais aussi d'engagement dans la dynamique de nos villes », ajoute le maire de Montpellier.

Catherine Vautrin, présidente de l'Avuf, invite les élus à s'impliquer dans la concertation territoriale sur la vie étudiante prochainement lancée par le MESR : « Lorsque les recteurs organiseront les consultations, il est nor-

mal que nos territoires y soient représentés et associés. »

Elle appelle également à la création d'un comité national de coordination de l'observation territoriale de la santé étudiante, « pour associer tous les acteurs, disposer d'une vision globale et d'indicateurs ».

« Les villes universitaires prennent soin de leurs étudiants » (C. Vautrin)

« Les villes universitaires prennent soin de leurs étudiants, car cette notion de soin englobe celle de la protection que nous retrouvons dans la prévention et de tous les déterminants de santé. Lorsque nous avons renouvelé l'équipe de l'Avuf après les municipales de 2020, particulièrement influencés par la crise sanitaire, nous avons souhaité travailler sur la prévention et l'accompagnement des étudiants, au-delà de l'aspect curatif, vers la prévention, la santé mentale, la solitude, etc. », déclare Catherine Vautrin.

L'association a dressé deux objectifs dans ce cadre, correspondant à deux groupes de travail, dont les premières conclusions sont présentées durant le séminaire :

- « coordonner les acteurs locaux qui agissent pour la santé des étudiants, notamment à travers le contrat local de santé ;
- disposer d'indicateurs, car nous avons le besoin d'être précis et de mettre en commun les données de chacun des acteurs pour pouvoir travailler sur le sujet. Nos observatoires territoriaux du logement étudiant nous ont permis de connaitre la situation, d'avoir des données objectives et de savoir qui fait quoi, pour ensuite agir. Cela mérite donc de discuter à l'avenir d'observatoires territoriaux de la santé. »

> *« Le prisme de l'Avuf est le statut d'étudiant, qu'il soit local, national ou international, à l'université, au lycée ou dans une école. C'est sous ce prisme que nous le regardons et voulons lui apporter des réponses. »*

Elle ajoute que « la santé et le bien-être étudiants sont des éléments d'attractivité majeur pour nos territoires et notre pays, rien que cela devrait nous motiver. Alors que la France recule dans le classement des destinations des étudiants internationaux, il faut se mobiliser. Nous sommes doublés par des pays qui ont des conditions d'accueil meilleures, notamment sur le logement — plus que sur la santé en réalité —, mais nous ne pouvons pas ignorer cette situation ».

> *« Alors que nous revenons à une période de quasi-plein emploi, les collectivités territoriales rencontrent chaque semaine des entreprises qui cherchent des collaborateurs. Or, qui a la capacité de former les personnes à l'emploi de demain ? C'est l'enseignement supérieur. Les collectivités peuvent faire des liens entre le milieu économique et les étudiants. Il y a tout à gagner à apporter à nos étudiants les meilleures qualités de vie et d'études. »*

Association des villes universitaires de France (AVUF)

L'association a été créée en 1993, par Pierre Albertin, député-maire de Rouen.

Catégorie : Divers public

Adresse du siège

Reims Métropole
3 rue Eugène Desteuque
CS 80036
51722 Reims Cedex France

Général

Date de création	1993
Statut	Association loi de 1901

Missions et objectifs	• Un lieu d'échange de pratiques entre élus et techniciens en charge des questions d'enseignement supérieur, de recherche, et de vie étudiante. • Une force de proposition auprès de l'État et des autres acteurs de l'enseignement supérieur en France et en Europe. • Une plateforme d'événements mutualisés entre collectivités sur les territoires et les campus (Nuits des étudiants du monde, Tour de France Agir ensemble, etc).
Fondateurs	Pierre Albertini, député-maire de Rouen
Membres	31 communes, 17 métropoles, 3 communautés urbaines, 45 communautés d'agglomération, 1 communauté de commune, 1 département et 1 pôle métropolitain
Présidence	Présidente : Catherine Vautrin (2017 et réélue le 10/09/2020) Vice-présidents : • 1er vice-président, Philippe Laurent (Maire de Sceaux) • 2ème vice-président, Michaël Delafosse (Maire de Montpellier). • Jean-Michel Longueval (VP du Grand Lyon) en charge de l'alliance des territoires, • Françoise Raynaud (VP de la Roche-sur-Yon Agglomération) en charge des villes universitaires d'équilibre, • Maxime Boyer (adjoint au maire de Toulouse) en charge du développement durable et de la transition énergétique des bâtiments, • Jérôme Auslender (adjoint au maire de Clermont-Ferrand) en charge des relations internationales et européennes.
Délégué(e) général(e)	François Rio
Secrétaire général(e)	Guillaume Maréchal (Ardennes Métropole) (09/2020)
Administrateur(rice)	Administrateurs délégués nationaux (09/2020) : • Marie Pieron (adjointe au maire d'Ivry-sur-Seine), en charge de la recherche et action publique locale, • Bastien Bernela (adjoint à la maire de Poitiers) en charge de l'Alliance des territoires, • Hervé Willaime (adjoint au maire de Cachan) en charge de la valorisation de la recherche et du développement économique, • Benoît Vuillemin (vice-président du Grand Besançon) en charge de l'ESR, attractivité et emploi local, • Florent Montillot (vice-président d'Orléans Métropole) en charge de la sécurité des campus, • Pierre Sirroneau (conseiller municipal délégué du Havre) en charge de la vie étudiante.
Gouvernance	Trésorier : Romain Bost (Roannais agglomération) (09/2020)

Fiche n° 1942, créée le 05/05/2014 à 12:26 - MàJ le 17/09/2015 à 13:45

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle :** « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »